

L'ACTION DU MOIS

La loi comme arme de répression des manifestants pacifiques !



Le 29 septembre, Amnesty International a publié un rapport sur la criminalisation des manifestants pacifiques en France. Depuis le mouvement des « gilets jaunes » en novembre 2018, des milliers de personnes ont été arrêtées et poursuivies en justice alors qu'elles n'avaient commis aucun acte violent. Entre le 17 novembre 2018 et le 12 juillet 2019, 11 203 manifestants ont été placés en garde à vue. Plus de la moitié d'entre eux n'a finalement fait l'objet d'aucune poursuite. Parmi ceux qui ont été condamnés, certains l'ont été pour des comportements qui ne devraient pas être criminalisés. Arrêter et poursuivre un manifestant pour un simple slogan, pour s'être dissimulé le visage ou avoir porté du matériel de protection est contraire au droit international et menace la liberté d'expression et le droit de manifester. Amnesty International France, appuyé par d'autres sections européennes, va se mobiliser dans la durée pour obtenir que la législation française soit mise en conformité avec le droit international, afin que le droit de manifester pacifiquement soit pleinement protégé.

- La **pétition** : www.amnesty.fr/liberte-d-expression/petitions/manifestants-pas-criminels
- Le **webinaire** du 22 octobre pour approfondir vos connaissances : <https://cutt.ly/ogejlOk>
- Le **podcast** pour faire le point sur le rapport en 30 minutes : www.amnesty.fr/actions-mobilisation/3-choses-a-faire-pour-defendre-le-droit-de-manifester-en-france

L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

10 Jours pour signer, du 4 au 13 décembre



Comme chaque année, autour du 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme, nous nous mobiliserons pour 10 personnes dont les droits sont violés. La crise sanitaire nous obligera à adapter nos activités dans le respect des protocoles sanitaires définis localement. Nous travaillons à des propositions dans le but de faciliter la mise en place de vos activités de mobilisation dans l'espace public. Un kit de promotion comprenant des cartes de promotion et des affiches pour promouvoir vos événements est disponible. Il sera envoyé mi-novembre et vous pourrez le commander dès fin octobre.

- Les **portraits** des 10 cas : www.amnesty.fr/actualites/les-10-jours-pour-signer-les-situations
- L'**agenda** pour annoncer vos événements : www.amnesty.fr/agenda
- La **commande** de matériel : www.amnesty.fr/commande-de-materiel/catalogue
- Nos **coordonnées** pour vos questions : mobilisation@amnesty.fr

Silence, on arme : Mobilisation au festival Smmmile



Nos jeunes ambassadeurs et des bénévoles d'Amnesty International France se sont invités le dernier week-end de septembre dans un festival engagé, le festival Smmmile. Leur objectif ? Alerter l'opinion publique sur les ventes d'armes françaises en s'appuyant sur notre exposition interactive, des supports décalés et drôles pour se prendre en photo, un bingo de l'armement et bien d'autres outils ! Alors si vous aussi, vous souhaitez vous mobiliser sur la campagne, commandez le matériel et tenez-nous au courant !

www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/temoignage-militant-silence-on-arme-festival

Et ce mois-ci, découvrez la vidéo sur l'enquête du journal La Chronique à propos du centre de formation de militaires saoudiens sur le sol français.

www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/en-france-un-centre-pret-a-former-des-militaires-saoudiens

BRAVE* : Campagne G20



Nous lançons une campagne de mobilisation de six semaines en amont du G20 qui se tiendra les 21 et 22 novembre prochains. C'est l'Arabie Saoudite qui préside cette année le G20. Celle-ci mène depuis quelques années une campagne de communication pour redorer son image alors que toutes les voix critiques du Royaume sont emprisonnées ou en exil. Nous avons une occasion unique de faire pression sur les autorités saoudiennes et leur demander la libération de tous les défenseurs des droits humains. Nous avons mis en ligne une pétition et créé une page « action » (disponible à partir du 20 octobre) pour que vous puissiez vous approprier cette campagne et mener des actions d'information, de sensibilisation et de plaider localement. Sur cette page, au fur et à mesure de la campagne, vous pourrez trouver : un dossier de presse et un communiqué pour approcher les médias locaux, des propositions d'action de sensibilisation et de mobilisation, du matériel d'affichage, un kit de plaider local à destination de vos députés.

www.amnesty.fr/liberte-d-expression/petitions/m-macron-agissez-pour-les-droits-humains-lors-du

Info plaider : Rencontres avec la Mairie de Paris

Le renouvellement des équipes municipales de juin dernier a donné à Amnesty France l'occasion d'entrer en contact avec les nouveaux élus et leurs collaborateurs, afin de leur présenter les activités de notre organisation et les priorités que nous portons en ce moment qui relèvent de leur compétence. Ainsi les échanges que nous avons organisés fin septembre et début octobre avec deux adjoints d'Anne Hidalgo, Jean-Luc Roméro, en charge des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations et Arnaud Ngatcha, en charge des relations internationales et de la francophonie, ont permis de mieux cerner leurs domaines d'intervention respectifs et d'identifier ensemble les moyens de continuer à défendre au mieux nos causes communes : la protection des défenseurs des droits humains, notamment par le biais de l'octroi de la citoyenneté d'honneur de la Ville de Paris, la lutte contre les discriminations envers les personnes LGBT, les femmes et les migrants, particulièrement en temps de Covid. Nous poursuivrons également notre collaboration en termes de mobilisation, d'organisation d'événements militants et culturels pour rendre visible l'action d'Amnesty International et le soutien que lui apportent les élus parisiens. La commémoration en mars 2021 des dix ans de la guerre en Syrie pourrait ainsi se faire en lien étroit avec la ville de Paris.

LES BONNES NOUVELLES

Trois membres de la société civile libérés au Niger

Moudi Moussa est journaliste et syndicaliste, Halidou Mounkaila est leader du syndicat d'enseignants SYNACEB et Maikoul Zodi est le coordinateur national du mouvement mondial Tournons La Page. Depuis plus de six mois, ces trois défenseurs des droits humains étaient emprisonnés au Niger pour avoir simplement participé à des manifestations pacifiques demandant l'ouverture d'une enquête sur les allégations de détournement de fonds par le ministère de la Défense. Suite aux pressions de la société civile internationale, ils ont été libérés. Nous exhortons cependant les autorités à abandonner définitivement toutes les charges contre eux et à cesser le harcèlement et les détentions arbitraires des voix critiques.

www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/3-membres-de-la-societe-civile-liberes-au-niger

LA VIE DU MOUVEMENT

Z Event en faveur d'Amnesty International



Du 16 au 18 octobre prochain, se déroulera la cinquième édition du Z event. Cette année, les droits humains sont à l'honneur : une cinquantaine de streamers francophones mobiliseront leurs communautés sur le réseau social Twitch afin de collecter un maximum de dons en faveur d'Amnesty International. Ce marathon du jeu vidéo a notamment permis de lever 3,5 millions d'euros pour l'Institut Pasteur en 2019. D'un commun accord avec les organisateurs, nous avons décidé de faire de la lutte contre les discours toxiques et les discriminations l'angle principal du Z Event 2020. Chaque don collecté permettra de financer notre travail d'enquête, d'alerte et de plaidoyer.

Plus d'infos ici : www.amnesty.fr/actualites/le-z-event-2020-pour-amnesty-international-france
Et nos messages clés [sur cette page](#).

Plus d'un million de voix contre les violences policières aux Etats-Unis



Grâce à votre soutien, nous avons collecté plus d'un million de signatures pour demander justice pour Georges Floyd. Sa mort, lors d'une intervention policière à Minneapolis le 25 mai, a suscité une vague d'indignation mondiale. Des millions de personnes sont descendues dans la rue pour dénoncer les violences et le racisme au sein de la police. Face à cette mobilisation et à la pression internationale, la chambre des représentants des Etats-Unis a adopté la « George Floyd Justice in Policing Act », une proposition de loi qui pourrait permettre de mieux combattre le racisme, l'usage illégal de la force et l'impunité au sein de la police. Pourtant le Sénat bloque aujourd'hui ce texte. C'est un moment décisif et historique. C'est pourquoi le 6 octobre, Amnesty International a remis vos signatures au ministère de la Justice états-unien : plus d'1 million de voix qui demandent une réforme structurelle de la police. Pour en finir avec les cas de violences policières, d'impunité et de discrimination, dont certaines minorités comme la communauté noire sont les principales victimes.

Journée mondiale du refus de la misère



Partenaire du collectif « 17 Octobre » dont fait partie l'ONG ATD-Quart Monde, Amnesty International France participe à la journée mondiale du refus de la misère pour obtenir la justice sociale et environnementale pour toutes et tous. Découvrez nos propositions d'activités d'éducation aux droits humains dans notre kit pédagogique (www.amnesty.fr/education-changement-climatique) ainsi que les initiatives prévues près de chez vous sur cette carte (www.atd-quartmonde.fr/agir-ensemble-pour-gagner-la-justice-sociale-et-environnementale-pour-tous/).

LA BOITE A OUTILS

Un agenda tout beau tout neuf sur notre site internet



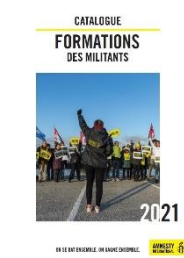
Afin de valoriser au mieux les événements organisés sur le terrain tout au long de l'année par les 400 structures locales qui composent notre mouvement, nous avons créé un agenda en ligne digne de ce nom. N'hésitez donc pas à en profiter pour y inscrire et annoncer vos prochaines actions : www.amnesty.fr/agenda

Un nouveau matériel de visibilité de circonstance



Pour être visible dans l'espace public en respectant les contraintes sanitaires, des masques sont disponibles à la commande. Un message à diffuser largement dès maintenant et tout au long des rencontres prévues dans les semaines à venir. Ils sont fabriqués en Italie, non toxiques - encres et tissu certifiés - et répondent aux standards de l'AFNOR : www.amnesty.fr/commande-de-materiel

En 2021, on se forme pour agir



Le catalogue des formations 2021 est arrivé. Il est disponible à la commande et chaque groupe local et cercle d'action va recevoir un exemplaire par courrier. En 2020 (quelle année...), nous avons dû annuler ou reporter un certain nombre de formations mais nous sommes tenaces chez Amnesty. Peut-être est-ce dû à la nature du combat que nous menons et à notre volonté indéfectible de défendre les droits humains qui nous donnent l'énergie

suffisante pour rebondir et avancer malgré tout. C'est pourquoi nous avons foi en l'année à venir et nous espérons bien vous accueillir nombreux et nombreuses au cours de l'une de nos sessions de formation au siège comme en région avec notre super équipe de formatrices et formateurs ! Vous le verrez, les nouveautés de l'année résident dans le développement des formations disponibles en région et dans la mise en place de webinaires. Au plaisir de vous retrouver et de partager avec vous ces moments de formation, qui nous rendent tous et toutes plus riches de compétences et plus assurés dans notre action pour la défense des libertés et de la dignité de chacun ! N'hésitez pas à vous inscrire aux formations qui vous intéressent dès à présent en nous écrivant, à l'adresse formation@amnesty.fr ou inscrivez-vous directement sur notre site internet : www.amnesty.fr/formation-se-former-chez-amnesty-international

Kit EDH à la commande



Pour vous outiller et vous accompagner dans vos démarches de présentation de l'éducation aux droits humains (EDH) auprès d'établissements scolaires et autres structures, nous avons conçu des kits EDH. Ils contiennent une affiche et des autocollants de la Déclaration universelle des droits l'homme, une affiche de la Convention internationale des droits de l'enfant, une plaquette de présentation de l'EDH, un jeu de memory, des livrets pédagogiques à destination des enseignants et un manuel d'activités EDH. Ils sont disponibles à la demande sur le catalogue militant : www.amnesty.fr/commande-de-materiel

Legs pour Amnesty : vos deux contacts au secrétariat national

Comme vous le savez, un legs est un acte d'engagement majeur qui permet de poursuivre le soutien que l'on a apporté durant sa vie à Amnesty International. Si vous souhaitez plus d'informations pour nous aider à développer cette ressource financière, deux contacts s'offrent à vous :

- Pour toute demande de brochure ou d'informations : Sophie Rouppert, chargée de relations testateurs (01 53 38 66 10 - srouppert@amnesty.fr)
- Si, en tant que membre d'un groupe local, vous êtes contacté par un notaire à la suite du décès d'une personne qui a désigné Amnesty International France dans son testament : Sylvie Bénard, responsable des libéralités (01 53 38 66 36 - sbenard@amnesty.fr)

L'AGENDA

Formations

- 22 octobre : Webinaire « Connaître Amnesty International » (inscription : munier.11.el@gmail.com)
- 1^{er} novembre à Grenoble : Diversifier ses lieux d'intervention en EDH (inscription : broilly@wanadoo.fr)
- 7 novembre : Webinaire « Connaître Amnesty International » (inscription : formation@amnesty.fr)
- 7 et 8 novembre à Paris : Défendre les personnes (inscriptions à formation@amnesty.fr)
- 14 novembre à Nice : S'approprier et faire vivre la campagne « Silence, on arme » (inscription : josee.vanmol@free.fr)
- 21 et 22 novembre à Paris : Techniques d'approche du public (inscriptions à formation@amnesty.fr)
- 28 novembre en Drôme-Ardèche : S'approprier et faire vivre la campagne « Silence, on arme » (inscriptions : jeanmardebard@aol.com)

Evenements

- 2 octobre au 16 novembre : WEAJ en ligne
- 16 au 18 octobre : Z event
- 17 octobre : Journée mondiale du refus de la misère
- 17 octobre : Rencontre annuelle du réseau des formateurs régionaux
- Tout novembre partout en France : Le mois du documentaire
- 7 & 8 novembre : Festival « Cinéma et droits humains » (Paris)

LE QUI QU'A DIT QUOI

Qui a dit : « *Le sang d'un condamné à mort, c'est du sang d'homme, c'en est encore.* » ?

Réponse dans le prochain numéro de Mon actu engagée.

La réponse au « Qui a dit » du mois dernier était : Coluche.

Pour toutes vos questions sur « Mon actu engagée » ou plus largement sur la vie militante,
écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr